

Environnement | La Rochelle : le quartier du Gabut poursuit sa mue



Le chantier entrepris dans le cadre du plan d'action de prévention des inondations (PAPI) dans le quartier du Gabut en janvier dernier se poursuit. Quelques modifications ont été apportées, notamment rue de l'Armide (sous la tour Saint-Nicolas) où la muraille de l'ancienne forteresse médiévale a été mise au jour. Le projet général reste, avec l'intégration des protections contre les submersions au mobilier urbain et l'utilisation de la configuration du terrain pour assurer l'évacuation des eaux en cas d'inondations.



Rue de l'Armide, une partie des ouvrages de protection ont été conçus comme des bancs (face à la mer), dont la partie arrière se relève et se bloque pour faire office de batardeaux en cas de submersions marines.



Les espaces vides entre ces bancs seront comblés par des batardeaux à clapets, insérés dans le sol, qu'il faudra remonter et fixer en cas d'alerte submersions.



Variante des planches métalliques, ces batardeaux à lattes métalliques, que l'on retrouve à divers endroits rue de l'Armide et quai du Gabut, devant l'entrée de la tour Saint-Nicolas. Ce dispositif fait de piquets et de lattes à fixer dans le sol ne se trouve pas sur place et devra être récupéré aux services techniques en cas d'alerte. En moyenne, l'agglomération prévoit huit heures pour huit agents pour déployer l'ensemble du dispositif anti-submersion sur l'ensemble du quartier du Gabut.



Du côté du square, le long de la rue de l'Armide, au pied de la Tour Saint-Nicolas, la mise au jour de l'ancienne muraille de la forteresse de La Rochelle (dont on connaissait l'existence mais qui restait enfouie, ndr.) a obligé l'entreprise en charge du projet a revoir ses plans. Il était prévu au départ de faire courir un muret le long du quai, sur l'ancien tracé du rempart, qui aurait fait à la fois office de banc public et de rempart pour casser les vagues en cas de submersions. Le vestige s'est révélé être trop bas pour être conservé en l'état et son tracé moins linéaire que prévu. Le rempart a pour l'instant été enserré dans un sarcophage de béton pour le protéger.



Le nouveau projet de l'entreprise Landescape au pied de la Tour Saint-Nicolas, entre la rue de l'Armide et le quai du Gabut. Le tracé de la muraille au pied de la tour est partiellement repris sur sa longueur, avec un muret constitué de blocs de pierres de tailles différentes, toujours dans un objectif d'allier mobilier urbain et atout anti-submersion. Côté esthétique, la pierre blanche de Tercé (Vienne) sera utilisée. Et des incrustations en acier couleur rouille évoqueront l'emplacement du rempart historique. Derrière ce muret, un bassin végétalisé sera aménagé entre le quai du Gabut et la rue de l'Armide. Il servira de zone tampon pour retenir l'eau en cas de forts déferlements.



La partie des terrasses quai du Gabut est en cours de travaux, jusqu'en avril prochain. Les terrasses en bois des établissements de restauration ont été enlevées pour les besoins du chantier. L'installation de dispositifs de batardeaux à clapet oblige à creuser environ sur 1,20 m de profondeur, c'est-à-dire à la hauteur des réseaux (eau, électricité, gaz, etc.). Les tuyaux d'acheminement des eaux usées s'étant révélés amiantés, les travaux vont prendre un peu plus de temps que prévu, le temps de les changer, et ce avec le dispositif de sécurité nécessaire au traitement de l'amianté. Une fois ce réseau changé et les batardeaux installés, le sol sera aplani pour que les terrasses et les cafés-restaurants soient au même niveau (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent). Le quai côté port restera à son niveau habituel mais ses pavés seront rejointés pour éviter leur déchaussement lié à l'humidité.



L'écluse du pont basculant Scherzer (qui joint le quai Simenon au quai Crépeau) sera renforcé par une lourde pièce métallique, qui viendra s'ajuster devant les portes, une fois fermées, pour renforcer l'étanchéité. L'écluse est déjà renforcée par deux autres pièces - des valets - s'ajustant sur les côtés des portes pour les maintenir fermées lors des assauts de l'océan. Des murets discontinus ont également été aménagés à proximité pour accueillir des batardeaux amovibles, en cas de submersions.



Les travaux se poursuivent jusqu'au printemps prochain sur l'ancienne voie verte, le long du quai Michel-Crépeau, jusqu'au Bout Blanc, vers la station météo. L'ouvrage de défense est une "route-digue" avec une piste cyclable avec une cote Xynthia +20. Les pavés en bord du quai ont été remaniés pour assurer l'étanchéité du sol et limiter les infiltrations. L'épi de dragage sera notamment renforcé, car il assure un rôle important dans l'arrivée de l'eau à la porte du bassin des Chalutiers. Des cheminements piétons seront recréés et des arbres plantés après remise du chantier, à l'automne 2018.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 05/11/2017

[Url de cet article](#)